

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 05-2016

À une session spéciale du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 9 mai 2016 à 17H30, à la Maison des Aînés de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents :

M. Thierry Dansereau, conseiller siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller siège #2
M. Nil Béland, conseiller siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller siège #4
M. Christian Pilon, conseiller siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller siège #6

M. Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier est aussi présent.

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.**

05-105-16 RÉVOCATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents et conformément à l'article #153 du code municipal, il y a révocation unanime. (voir aussi l'article #157 du Code Municipal)

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE l'avis de convocation soit révoqué, conformément à la loi.

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

05-106-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M.

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

- Proposition de la compagnie Proson

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

05-107-16 MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS
D'INGÉNIERIE/MISE À JOUR DU PLAN
D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT les prix reçus par deux firmes d'ingénieurs ;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

05-107-16 MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS
D'INGÉNIERIE/MISE À JOUR DU PLAN
D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES (suite)

Quadrivium 20 000\$ taxes en sus
CIMA+ 20 900\$ taxes en sus

CONSIDÉRANT que la firme Quadrivium est le plus bas soumissionnaire ;

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE ce conseil retienne les services de la firme Quadrivium pour un montant de 20 000\$ taxes en sus pour effectuer la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures ;

NOTE : M. Nil Béland demande le vote.
Résultats du vote :
Contre : 4
Pour : 3

La résolution est rejetée.

05-108-16 MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS
D'INGÉNIERIE/MISE À JOUR DU PLAN
D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE le mandat pour la mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures soit accordé à la firme CIMA+ au coût de 20 900\$ taxes en sus.

NOTE : M. Christian Pilon demande le vote.
Résultats du vote :
Contre : 3
Pour : 4

La résolution est adoptée à la majorité.

05-109-16 AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL/TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LA
GRANDE PRESQU'ÎLE/FIN DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT que la compagnie Uniroc Construction avait le contrat pour asphalté un kilomètre sur le chemin de la Grande Presqu'île suite à un appel d'offre parue le 23 septembre 2015 ;

CONSIDÉRANT que les travaux se sont terminés le 3 novembre 2015 ;

CONSIDÉRANT que lesdits travaux étaient admissibles dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

05-109-16 AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL/TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LA
GRANDE PRESQU'ÎLE/FIN DES TRAVAUX (suite)

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil autorise le Directeur général/ Secrétaire-trésorier à préparer tous les documents nécessaires afin de recevoir l'aide financière du Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

05-110-16 CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ AU
PROJET POUR AMÉLIORER L'ACOUSTIQUE DE LA
SALLE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que l'acoustique de la salle municipale laisse à désirer;

CONSIDÉRANT que pour améliorer l'écoute dans la salle il faut réduire la réverbération (résonnance) du son;

CONSIDÉRANT que le Club de l'Amitié de Plaisance a obtenu une subvention de l'ordre de 7 000\$ du projet Nouveaux Horizons pour les aînés;

CONSIDÉRANT que le Club de l'Amitié a reçu une soumission de l'entreprise Proson au montant de 15 012.06\$ pour améliorer l'acoustique de la salle par l'installation de rideaux en velours;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance doit confirmer sa participation financière au projet à titre de partenaire;

**POUR CES MOTIFS,
Il est proposé par M Luc Galarneau**

QUE la Municipalité de Plaisance confirme par la présente qu'elle sera partenaire au projet et que sa participation financière sera de l'ordre de 8 012.06\$, et imputée au programme TECQ 2014-2018 ;

QU' une copie soit envoyée au Club de l'Amitié de Plaisance.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

05-110-16 CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ AU
PROJET POUR AMÉLIORER L'ACOUSTIQUE DE LA
SALLE MUNICIPALE (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande
si l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

18h00

Aucune personne présente.

05-111-16 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE 18H00

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE la séance spéciale soit et est levée.

Paulette Lalonde
Maire

Paul St-Louis
Directeur général/
Secrétaire-trésorier

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.